

www.laprovence.com

Pays : France

Dynamisme : 130



Page 1/3

[Visualiser l'article](#)

## Les pêcheurs de Martigues à l'abordage !

Vent debout contre le nouveau règlement imposant des restrictions des activités de pêche de loisir sur le périmètre du GPMM, un collectif organise la lutte. Ils veulent faire du bruit en bateau dès samedi. Ambiance de barricades



La pêche sur le canal Galliffet à Martigues est officiellement interdite depuis le 25 juillet. Mais la tradition est tenace... Photo S.G

L'histoire retiendra que tout est peut-être parti de là. Au théâtre ! La pièce se joue sur les canaux de Martigues et le golfe de Fos ; les zones portuaires de Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis aussi. Autant de spots de pêche tant prisés. Depuis la terre ou en mer, où la liberté de déployer les cannes est désormais sous conditions, avec de nouvelles zones interdites. Des restrictions pour une pêche de loisir autorisée uniquement du lever au coucher de soleil notamment, depuis le 25 juillet officiellement. Point de départ de l'amer...

C'est dans les fauteuils rouge du théâtre de Fos que le Collectif du golf de Fos à l'étang de Berre, qui représente environ 1500 pêcheurs, a lancé la contre-attaque vendredi. Une assemblée en force avec près de 250 hommes, tous passés au contrôle de température à l'entrée et masqués pour le coup. Le vrai départ de la lutte relayée par des élus, Jean Hetsch et René Raimondi en tête de cordée, après une première escarmouche le 4 octobre déjà, sur le pont levant à Martigues. Un rassemblement de près de 200 pêcheurs, fumigènes en main et deux banderoles pour annoncer la couleur : "Sauvez nos traditions" et dire que "la guerre est déclarée...". Vent debout contre le nouveau règlement du Grand port maritime de Marseille (GPMM), validé par le préfet.

On ne sait pas si ce sera Austerlitz ou Waterloo mais en tout cas, la réunion publique de vendredi soir a permis de définir un premier plan de bataille. Un ton pagnol souvent avec certains qui voudraient aller plus vite que la musique parfois ; un clash avec un pêcheur trop ronchon, invité à quitter la salle, mais c'est bien l'heure des barricades.

C'est que tous l'ont mauvaise, estimant "un coup en douce" des services de l'État, en dégainant ce nouveau règlement particulier de police de pêche. Un texte et des cartes, élaborés depuis 2016 par le trinôme sous-



[Visualiser l'article](#)

préfecture, GPMM et direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) tombés en plein coeur de l'été. En résumé, une nouvelle cartographie définissant les zones d'autorisation de pêche et d'interdiction sur l'ensemble du périmètre du Grand Port. Une interdiction de pêcher la nuit surtout, entre autres limitations de prises pour certaines espèces (le loup et la daurade). "Une attaque à la liberté" pour les pêcheurs; "La fin de la tolérance" pour les autorités, en brandissant, au-delà du risque industriel "la lutte contre le braconnage", entre autres incivilités qui ont fait du tort. Si Fabrice Vidal, membre de la Fédération nationale de la plaisance de la pêche en mer, se fait le porte-parole d'un "méa-culpa avec des gens qui se sont comportés comme des imbéciles", on dénonce "un lobbying de la pêche professionnelle" et "l'absence de concertation". Vent de face, faisant siffler les oreilles du Grand port, les pêcheurs clament qu'ils "ne se laisseornt pas faire !" "Il faut arrêter de dire que l'on n'est pas chez nous dans Méditerranée", embraye René Raimondi. Chronique d'un bras de fer qui ne fait que commencer...

#### La fin du Privilège...

La pêche, un sport local à Martigues et sa suite. Jamais un fleuve tranquille pourtant avec des combats en 1981 notamment, contre un arrêté préfectoral déjà, "interdisant la pêche, le canotage et la baignade sur les installations portuaires", pour finir avec "des tolérances". La pêche, " *une pratique ancestrale* ", disent-ils. Toute une histoire, une tradition qui était en sursis. On en parlait depuis des années, mais comme ça ne venait jamais, plus personne n'avait tendance à y croire. Un peu comme la loi littoral, pour mettre fin aux fameuses autorisations d'occupation temporaire du domaine maritime, en s'attaquant aux restaurants et paillotes les pieds dans le sable, après des années sans limites. Cette fois, l'État a bel et bien mis un coup de pied dans la fourmilière avec le Règlement particulier du Port (RPP). Officiellement, il est interdit de pêcher sur le canal Galliffet par exemple. Sauf que les cannes sont toujours dehors... Jusqu'à la sanction...

#### Une Porte ouverte ?

À la tribune, Jean Hetsch s'est mis les pêcheurs dans la poche même s'il essuiera deux ou trois sifflets, quand le maire de Fos rembobinera l'historique et les justifications du sous-préfet Jean-Marc Sénateur, rappelant "le braconnage" et "les incivilités" pour réduire les droits de pêche. Déjà sur le pont le 4 octobre, Jean Hetsch a fait le débriefing d'une réunion en sous-préfecture avec des élus de Martigues, Port-de-Bouc et Port-Saint-Louis. " *J'ai demandé que la pêche de nuit, et notamment la pêche aux calamars, puisse être de nouveau possible. Concernant le nombre de prises, nous ne sommes pas dans un parc naturel, nous ne sommes pas dans une réserve, il n'y a donc pas de raison de renforcer la réglementation. Le sous-préfet a ouvert une porte concernant la pêche de nuit. Est-ce un espoir ? On va y aller, constituer un groupe de travail et bâtir une contre-proposition pour retrouver la liberté de pêcher dans le golfe de Fos.*

#### Martigues sort du bois

Ce vendredi aura sonné comme une mise au point du côté de la Ville de Martigues, attendue au coin du bois par les pêcheurs, qui n'avaient pas manqué de tiquer de ne voir aucun représentant lors de la manif du 4 octobre sur le pont levant. " *Si on est là, c'est que l'on est avec vous.*" Gérard Frau, adjoint au maire, représentant Gaby Charroux, a voulu faire taire la rumeur et les idées complotistes, portées par certains pêcheurs, même si Franck Ferraro, adjoint à la pêche, a rappelé que " *la situation sur le canal Galliffet est complexe avec une interdiction totale où on nous renvoie toujours la question des incivilités. Ce sera dur de revenir en arrière, mais on est mobilisé. On va batailler,*" a promis l' élu. Mais le pêcheur est ferrailleur et plutôt cash, à l'image d'André : " *Il paraît que c'est le maire qui a demandé l'interdiction sur le canal Galliffet... N'y a-t-il pas eu un petit arrangement avec le Port, au moment de la rénovation du Pont levant ?* " " *Je suis content de cette question, ça permet de tordre le cou à tout ce que l'on entend et à l'idée que le maire de Martigues serait à l'origine de la fermeture de la pêche* ", a rétorqué Gérard Frau. *Évidemment, il a tellement de pouvoir qu'il a réussi à faire arrêter la pêche jusqu'à Port-Saint-Louis !*



[Visualiser l'article](#)

*"On est là pour se battre, Martigues est une ville de pêche. Il y a eu des abus, chacun doit en convenir. Il fallait une forme de régulation, mais la question de la fermeture de la pêche n'a jamais été posée par la Ville. Ni ici, ni ailleurs, ni en bateau, ni à pied. On fera bouger les choses avec vous, tous ensemble, avec des actions intelligentes, graduées. On ne va pas faire la révolution d'entrée. Il faut que l'on arrive à faire respecter tous les usages de cette Méditerranée qui est à nous !" Sous les applaudissements évidemment.*

#### SOS de Laurent Belsola

Port-de-Bouc, comme Port-Saint-Louis avec le maire Martial Alvarez qui a assuré de son soutien, se dit prêt à monter au front. *" Je suis en colère après le GPMM, s'est élevé Laurent Belsola, dénonçant la décrépitude. "Au lieu d'interdire, la pêche, il faudrait refaire les quais qui s'effondrent. On a une tradition de pêche, avec la société nautique qui fête son centenaire, pourquoi on vient emmerder (sic), alors qu'il y a des sujets bien plus importants. On sera à vos côtés. On ne sera pas le bras armé du GPMM pour aller vérifier les digues et emm... les pêcheurs".*

#### Les actions

Tout un débat. Il y a ceux qui clament qu'*" il faudra prendre des risques"*, dixit Daniel Moutet, soufflant *" l'idée de se mettre dans le chenal à bloquer l'entrée du port. Un porte-conteneurs à l'arrêt dans le golfe, c'est 80 000 € par jour. Il faudra prévenir de notre action mais là on a un vraiment un pouvoir de riposte ! "* À vrai dire, on a tout entendu, entre ceux qui veulent "bloquer le pont levant", ceux qui étaient prêts à prendre la mer *illico "parce que le 28 on sera confiné, de source sûre !"* C'est René Raimondi qui a été le juge de paix. Référendum à main levée en un tour de main : *" Qui pour samedi, qui pour le dimanche ?"* Emballez, c'est pesé, avec un rassemblement en bateau, parti pour se tenir le samedi 31 octobre au départ de Port-de-Bouc dans l'anse Aubran. Au conditionnel pour l'heure, selon la fenêtre météo déjà et le temps de déclarer la manifestation. Parce que le collectif ne veut pas passer en force. Pour le moment... *"On vient, on gagne et on s'en va", ça pourrait être l'adage. "Pourquoi pas faire ça tous les samedis, la nuit aussi plus qu'une seule journée ? C'est dans la durée que l'on se fera entendre "*, clame un pêcheur. La lutte s'annonce longue, assurément pagnolesque...

#### René Raimondi, "la force tranquille"... ou pas

Il était comme un poisson dans l'eau. A la tribune, René Raimondi a organisé la lutte. Toujours la même faconde, la pêche au coeur et les applaudissements. *"On était là avant le Grand Port. C'est de l'argent public qui a permis de construire cette belle zone industrielle qui donne des emplois, mais pourquoi le GPMM aurait des privilèges différents de la loi maritime".* Pour lui, *" la clé c'est le directeur du GPMM (Hervé Martel), plus que le sous-préfet, pour lutter contre l'injustice "*. Même si l'ancien maire craint le mur. *" Je me suis battu pendant 25 ans contre les services de l'Etat, GDF sur la plage du Cavaou, l'incinérateur, la Métropole... on n'a jamais gagné ! Le GPMM, c'est un Etat dans l'Etat, pas une République !"* Fataliste René Raimondi ? L'âme du battant reprend vite le dessus. *"Il faut aller à la négociation. Il faut voir ce qu'ils ont dans le ventre, voir ce que juridiquement on peut contester. Je n'ai pas la science infuse. On peut faire des manif mais j'en ai marre de me battre contre des moulins à vent. Si j'ai démissionné de mon poste de maire, c'est aussi pour ça. Je me suis dit " Maintenant je vais aller à la pêche ". Je m'aperçois que ce n'était pas une bonne idée (rires)".* Alors il harangue presque la foule. *" Faites remonter, sensibilisez autour de vous, mettez la pression pendant que les élus discutent. Il faut avancer graduellement. Le concret, ce sont nos élus qui vont négocier avec le sous-préfet, les associations de pêcheurs. Il faut faire une marche pacifiste, que l'on soit nombreux. Pour montrer que l'on est une force tranquille. Pour l'instant..."*